

## 163 jeunes participent à la Journée de l'étudiant dans l'entreprise

page 4

la tribune

Forum

Informations générales

Vivre en '87

De tout et de tous

pp. 3 et 8

p. 4

p. 5

### Négociations sur le libre-échange

## Le Congrès américain serait réfractaire au mécanisme d'arbitrage

WASHINGTON (PC) — La position du Canada, qui réclame l'inclusion d'un mécanisme d'arbitrage obligatoire des différends commerciaux dans tout accord de libre-échange avec les États-Unis, n'empêchera pas l'adhésion du Congrès américain.

Ce pronostic a été formulé hier par deux membres influents du Sénat américain, qui sortaient d'entretiens privés avec des représentants canadiens partisans du libre-échange.

"C'est absolument inacceptable en ce qui nous concerne" a affirmé le sénateur Jack Danforth devant les journalistes à l'issue de la réunion, au cours de laquelle les Canadiens, a-t-il indiqué, ont vigoureusement défendu la nécessité d'une formule d'arbitrage obligatoire.

#### Autres partenaires

Le sénateur Lloyd Bentsen, pré-

sident du comité sénatorial des Finances, a ajouté qu'il serait impossible d'instituer un mécanisme du genre de celui que réclame le Canada, parce que les autres partenaires commerciaux des États-Unis s'empresseraient d'exiger le même traitement.

Les sénateurs Bentsen et Danforth, en compagnie d'une dizaine d'autres politiciens et hommes d'affaires américains, se sont entretenus avec l'ex-ministre libéral Donald Macdonald, l'ex-premier ministre albertain Peter Lougheed et d'autres membres de l'Alliance canadienne pour le libre-échange et la création d'emplois, un groupe qui appuie le libre-échange.

La rencontre survient au lendemain d'une réunion des premiers ministres du Canada, où les provinces ont à nouveau indiqué qu'elles n'étaient pas intéressées à un traité de libre-échange qui serait dépourvu d'un mécanisme efficace de règlement des conflits commerciaux.

Pendant ce temps, d'autres dirigeants des milieux d'affaires américains sont venus exprimer leur appui à l'initiative du libre-échange avec le Canada, au cours d'une audience publique du Congrès, alléguant que c'était là le meilleur moyen d'accroître les échanges commerciaux et de créer plus d'emplois, des deux côtés de la frontière.

Charles Doran, responsable du programme d'études canadiennes à l'université John Hopkins, a déclaré pour sa part que l'institution d'un mécanisme d'arbitrage engendrerait un contexte moins politique, ce qui accélérerait le règlement des disputes.

Les autorités américaines, y compris le chef négociateur Peter Murphy, ont signalé à maintes reprises qu'il sera difficile, sinon impossible, de convaincre le Congrès d'exempter le Canada des lois américaines sur les sanctions commerciales.



Les deux co-présidents de l'Alliance canadienne pour le commerce et la création d'emplois,

Donald MacDonald, à gauche, et Peter Lougheed, ex-premier ministre d'Alberta.

## Le Conference Board craint l'impact des taxes et de hauts taux d'intérêt

OTTAWA (PC) — Le plus grand danger planant sur l'économie de cette année et de l'année prochaine se trouve dans les taux d'intérêt élevés et un handicap majeur de la performance économique sera les hausses de taxes imposées antérieurement par le gouvernement fédéral, a fait savoir aujourd'hui le Conference Board.

Néanmoins, la consultation de 15 analystes financiers a permis au board d'établir que leurs prévisions étaient légèrement plus optimistes qu'au début de 1987 quand ils parlaient de croissance économique, d'inflation, de bénéfices des entreprises, de construction d'habitations et de taux d'intérêt.

Cette chasse aux pronostics a eu lieu en avril et en mai, soit avant l'annonce de la réforme fiscale fédérale, le 18 juin.

Le board, organisme privé et à but non lucratif se consacrant en particulier aux analyses et prévisions économiques, étudie actuellement les répercussions des nouvelles mesures fiscales sur l'économie. Mais les résultats de cette analyse ne paraîtront pas avant plusieurs semaines.

Par ailleurs, ces réformes n'entraînent pas en vigueur avant 1988, la population ne jouira pas vraiment des réductions de l'impôt sur le revenu des particuliers avant le milieu de 1988. Cette réforme ne modifiera donc pas grand chose cette année et ne sera que partiellement ressentie l'année suivante.

De façon générale, les analystes ont prédit une croissance économique, après inflation, de 2,5 pour cent cette année et de 3 pour cent l'an prochain; ce serait une cinquième et une sixième années consécutives de croissance économique depuis la fin de la récession de 1981-82.

Le chômage se maintiendra en moyenne à 9,4 pour cent de la main-d'œuvre active cette année puis diminuera à 9 p.c. l'an prochain.

#### Facteur délicat

Le taux d'inflation grimpera, passant de 4,2 p.c. à 4,6 p.c.; les bénéfices des entreprises, avant impôt, progresseront de 14,7 p.c. cette année puis de 8,9 p.c. en 1988; les mises en chantiers d'habitations atteindront 192.000 puis diminueront à 173.000; le dollar glissera de 74,59 cents US à 74,14 cents US; et le déficit de notre commerce international de biens et de services fléchira de \$7,7 milliards à \$6,2 milliards.

Mais supposons que la hausse dramatique des taux d'intérêt survenue au milieu d'avril se prolonge jusqu'en 1988, ce serait un dur coup pour les prévisions des 18 prochains mois.

"Cette hausse récente des taux d'intérêt est le facteur le plus délicat dans les prévisions actuelles," a noté le board.

Le board a aussi souligné qu'un handicap majeur de l'économie, en 1987, est la répercussion sur le revenu personnel disponible des mesures fiscales inscrites dans les budgets fédéraux de mai 1985 et de février 1986.

"C'est surtout à ce facteur que peut être attribuée l'indication dans

notre enquête d'un ralentissement de la croissance des dépenses des consommateurs en 1987 et jusqu'en 1988."

Le board a aussi remarqué que les analystes s'attendaient à ce que tous les niveaux de gouvernement continuent à se plier à des restrictions fiscales.

### Selon les données provisoires

## Déficit fédéral de 31 MILLIARDS \$ pour 1986-1987

OTTAWA (PC) — Selon des données provisoires que le gouvernement fédéral a publiées hier, il aurait dépensé l'an dernier \$27,5 milliards de plus qu'il a recueillis en taxes et autres revenus.

Et quand on aura reçu tous les comptes de l'exercice financier ayant pris fin le 31 mars 1987, prévoit encore le ministre des Finances, le déficit fédéral sera de \$31 milliards, soit le montant envisagé le 18 juin dernier par le ministre des Finances, M. Michael Wilson, dans son livre blanc sur la réforme fiscale.

Le déficit anticipé de \$31 milliards est moindre que le déficit final de \$34,4 milliards enregistré durant l'exercice fiscal précédent et moindre également que celui de \$32 milliards projeté par M. Wilson dans son budget de février 1987.

#### Causes

Pourtant, c'est encore bien au-dessus de la première prévision de \$29,5 milliards que M. Wilson avait faite avant le début d'une année qui sans avertissement a été particulièrement dure sur le plan financier, surtout quand les prix des produits agricoles et de l'énergie ont chuté ainsi que les revenus fiscaux provenant de ces secteurs économiques.

A tout considérer, ce sont les consommateurs et les contribuables qui individuellement ont le plus contribué à cette amélioration des finances fédérales car les dépenses gouvernementales elles-mêmes ont augmenté de 4,8 pour cent.

Ces données provisoires démontrent en effet que les revenus découlant de l'impôt sur le revenu des particuliers ont augmenté de \$5,4 milliards ou de 12,9 pour cent au regard de l'année précédente, alors que les revenus provenant de la taxe d'accises et de vente ont augmenté de \$3,7 milliards ou de 22,4 pour cent.

Cette progression des revenus découlant de l'impôt sur le revenu des particuliers a été en partie le résultat d'une augmentation du nombre de personnes ayant un emploi et ayant gagné plus d'argent qu'un an plus tôt.

Mais, a souligné un haut fonctionnaire du ministère des Finances ayant demandé à conserver l'anonymat, entre un quart et un tiers de l'augmentation est le résultat de hausses de taxes au regard des budgets antérieurs, comme la désindexation partielle du système fiscal et les surtaxes sur les revenus imposables destinées à contribuer à la réduction du déficit.

#### Entreprises gâtées

Tout comme la progression des revenus découlant de l'impôt sur les revenus des particuliers, la hausse des revenus obtenus grâce aux taxes d'accises et de vente a simplement reflété une croissance des dépenses des consommateurs ainsi qu'une série de hausses de taxes.

Certains avantages fiscaux accordés à l'industrie énergétique ont partiellement compensé les autres hausses de taxes.

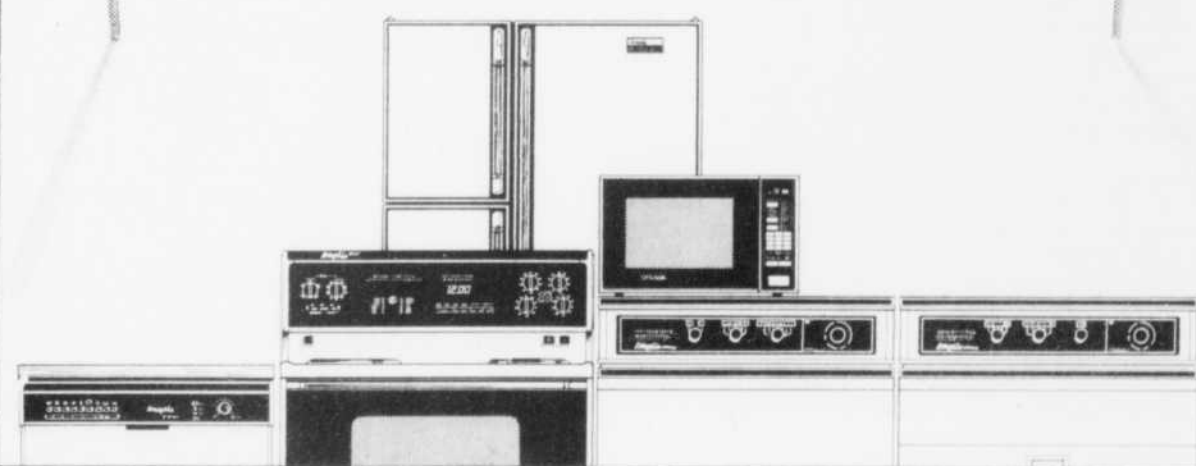
Les impôts sur les revenus des entreprises ont augmenté de seulement \$664 millions ou de 7,4 pour cent, même si ce pourcentage est beaucoup plus élevé que l'on prévoyait en février dernier.

Les dépenses fédérales ont entre temps augmenté de 4,8 pour cent au regard de l'exercice fiscal précédent; l'augmentation des dépenses non statutaires, soit celles sur lesquelles le gouvernement exerce un plus grand contrôle, a été de 5,4 pour cent.

Finalement, selon les données provisoires, d'avril 1986 à mars 1987, soit une fois tous les comptes payés et tous les revenus encaissés, le gouvernement aura recueilli \$84,5 milliards et aura dépensé \$112 milliards.

L'année précédente, ses revenus avaient été de \$74,9 milliards et ses dépenses de \$106,8 milliards.

## INGLIS VENTE A BATTRE TOUS LES RECORDS



C'est le moment! Prenez avantage de la Vente à Battre Tous les Records Inglis, qui se poursuit à travers tout le Canada. Épargnez à l'achat de tout appareil: — four micro-ondes, réfrigérateur, cuisinière, lave-vaisselle, lessiveuse et sècheuse automatiques.

Pour un temps limité seulement, les marchands des réputables appareils ménagers de qualité de marque Inglis vous offrent ceux-ci à des prix exceptionnels.

Et ne manquez pas de venir voir le nouveau réfrigérateur Système 2000... le tout premier, au monde

entier, mettant à l'affiche des commandes électroniques informatisées. Sa performance est insurpassable; ses coûts d'opération sont les plus économiques sur le marché.

Vous pourriez vous mériter un Voyage Pour Deux, aux Jeux Olympiques d'Hiver de 1988, ou une des 90 Pièces de Monnaie Olympique offertes en prix.

Aucune obligation d'achat. Vous n'avez qu'à visiter une des succursales d'un marchand participant des Appareils Ménagers Inglis pour tous les détails.

Empressez-vous! Le concours et la vente se terminent le 25 juillet, 1987.

Appareils Electroménagers

## Inglis

LE STANDARD D'EXCELLENCE DES APPAREILS ELECTROMÉNAGERS

Gilles Boisvert Inc.  
231 ouest, rue King  
Sherbrooke, Qc

Le Petit Géant du Meuble Ltée  
300, rue Beaudoin  
Cookshire, Qc

Bureau et Bureau Inc.  
600 ouest, rue Galt  
Sherbrooke, Qc

J.H. Morin et Fils Ltée  
79, rue St-Georges  
Windsor, Qc

Meubles B Enr.  
81 nord, Angus  
East Angus, Qc

Meubles Pouliot Inc.  
1400, rue Sherbrooke  
Magog, Qc

## Battre en retraite n'est pas une solution

La manière dont le gouvernement Mulroney traite du dossier du libre-échange est sûrement constatable. Et, à de nombreux égards, l'attitude de l'administration américaine est choquante. Toutefois rien, maintenant, ne pourrait justifier le retrait du Canada de la table des négociations comme le réclame le chef du Parti libéral.

Tout a été dit ou presque sur la nécessité pour le Canada de contrer le courant protectionniste aux États-Unis et de s'assurer l'accès le plus large possible à leur marché.

C'est une évidence qu'on ne peut ignorer sous prétexte que tout ne semble pas se dérouler à l'avantage du Canada dans les négociations sur le libre-échange. Encore hier, le Sénat américain adoptait une mesure pour forcer le président à protéger par des restrictions aux importations les industries que l'on estimera menacées par la concurrence internationale.

On savait d'avance que la partie ne serait pas facile mais tant que les résultats ne seront pas connus, nous ne pouvons pas juger si le Canada a trop cédé comparativement à ce qu'il aura obtenu.

On a raison de réclamer plus de transparence du gouvernement fédéral; la réunion des premiers ministres, cette semaine, a paru satisfaisante pour la plupart d'entre eux mais le public, lui, reste trop peu informé de la progression du dossier. Encore faut-il accepter qu'un minimum de discrétion soit indispensable de la part d'Ottawa afin que les négociateurs puissent mener efficacement leurs discussions.

Toutes les opinions, les inquiétudes exprimées ici et là au pays doivent être prises au sérieux par le gouvernement fédéral; comme dans n'importe quel dossier de cette envergure d'ailleurs. Et il existe un consensus assez grand sur le fait que les conservateurs n'ont pas fait preuve de suffisamment de fermeté jusqu'ici avec les Américains. A ce sujet, le premier ministre a certainement eu l'occasion de s'interroger sur le type de relations qu'il a privilégiées avec son ami Ronald.

Mais rompre les négociations ne réglerait rien à tout cela. Ce serait de la plus complète irresponsabilité.

C'est ce qu'exige pourtant John Turner, le chef du Parti libéral. Le même parti qui a institué la Commission MacDonald dont la principale recommandation était de négocier un traité de libre-échange avec notre principal partenaire commercial; la seule façon de garantir notre avenir économique, précisait la Commission après deux ans de travaux.

Et maintenant, avant même que les négociations soient conclues, que les Canadiens sachent quelles sont les possibilités et les implications résultant des pourparlers, M. Turner voudrait tout bonnement que le Canada batte en retraite. Comme c'est malheureusement trop souvent le cas, la politique de M. Turner confine au statu quo.

En fait, dans ce cas précis, il est même difficile de parler d'une politique.

Roch Bilodeau

### SONDAGE GALLUP

## Mouvement pour les droits des animaux: 2 Canadiens sur 5 approuvent

Au total, deux tiers des Canadiens (67 p.cen) connaissent les mouvements pour les droits des animaux et deux Canadiens sur cinq (40 p.cen) sont sympathiques à leur cause. Par contre, presque le quart des Canadiens (22 p.cen) sont antipathiques à cette cause et 2 pour cent seulement approuvent l'usage de la violence pour faire respecter les droits des animaux.

C'est en Colombie-Britannique (75 p.cen), en Ontario (73 p.cen) et dans les Maritimes (70 p.cen) que l'on retrouve le plus de Canadiens au courant de l'action menée par les mouvements pour les droits des animaux. Et c'est en Colombie-Britannique (49 p.cen), au Québec (46 p.cen) et en Ontario (40 p.cen) que l'on exprime le plus de sympathie envers ces mouvements. Comparativement à 28 pour cent dans les Prairies et 34 pour cent dans les Maritimes.

Chez les jeunes Canadiens, on est un peu moins informé de l'action de ces mouvements que chez les trente ans et plus (61 vs. 70 p.cen). Cependant, la première catégorie est plus sympathique que la deuxième à leurs objectifs (45 vs. 37 p.cen).

Les résultats de ce sondage

sont fondés sur 1 027 entrevues personnelles avec des adultes de 18 ans et plus menées entre le 3 et le 6 juin. Un échantillon de cette taille comporte une marge d'erreur de 4 pour cent, 19 fois sur 20.

Les questions étaient: "Avez-vous ou non entendu parler des mouvements pour les droits des animaux?"

Si oui: "A votre connaissance, d'après ce que vous avez lu, vu ou entendu sur ces mouvements, diriez-vous que vous êtes

dans l'ensemble bien disposé envers ce qu'ils essaient d'accomplir ou mal disposé?"

"Certains partisans des droits des animaux usent de violence pour atteindre leurs fins, d'autres pas. Etes-vous pour ou contre l'usage de la violence pour essayer d'arriver aux fins des mouvements pour les droits des animaux?"

Seulement 2 pour cent ont approuvé l'usage de la violence. Cette donnée n'est donc pas indiquée dans le tableau suivant.

|                 | AU COURANT | BIEN DISPOSE | MAL DISPOSE | INDECIS | PAS AU COURANT |
|-----------------|------------|--------------|-------------|---------|----------------|
| <b>NATIONAL</b> | 67%        | 40%          | 22%         | 5%      | 33%            |
| <b>REGIONS</b>  |            |              |             |         |                |
| Maritimes       | 70%        | 34%          | 28%         | 7%      | 31%            |
| Québec          | 62%        | 46%          | 13%         | 3%      | 38%            |
| Ontario         | 73%        | 40%          | 28%         | 6%      | 27%            |
| Prairies        | 55%        | 28%          | 21%         | 6%      | 45%            |
| C. Britannique  | 75%        | 49%          | 19%         | 7%      | 25%            |
| <b>AGES</b>     |            |              |             |         |                |
| 18-29 ans       | 61%        | 45%          | 12%         | 3%      | 39%            |
| 30-49 ans       | 70%        | 37%          | 28%         | 5%      | 30%            |
| 50 ans et plus  | 70%        | 38%          | 24%         | 8%      | 31%            |
| <b>SEXE</b>     |            |              |             |         |                |
| Homme           | 68%        | 36%          | 26%         | 6%      | 32%            |
| Femme           | 66%        | 44%          | 18%         | 5%      | 34%            |

### DOCUMENT

## RFA: un président super-star

BONN (AFP) — Le président ouest-allemand Richard von Weizsäcker, auquel incombe la difficile tâche de relancer à Moscou les relations soviéto-allemandes, se profile de plus en plus sur la scène politique de RFA comme une super-star faisant ombrage au chancelier Helmut Kohl.

Une version allemande de la "cohabitation", dans laquelle le chef de l'Etat et celui du gouvernement, appartiennent au même parti, l'Union chrétienne-démocrate (CDU, présidée par M. Kohl).

M. von Weizsäcker (67 ans) est le premier président de l'histoire de la RFA à refuser de restreindre son rôle — limité au terme de la constitution allemande — à l'inauguration des chrysanthèmes. Depuis son arrivée à la présidence en juillet 1984, il a multiplié les initiatives diplomatiques de première importance.

L'ancien officier aristocrate de la Wehrmacht l'a fait avec succès en direction d'Israël et de plusieurs autres pays ayant eu à souffrir du nazisme, comme les Pays-Bas et la Norvège.

Ce faisant et en donnant à son intervention des accents éminemment moraux, le président a ravi la vedette à M. Kohl, gestionnaire peu charismatique qui se retrouve loin derrière lui dans les cotes de popularité en RFA et à l'étranger.

### Coup de maître

Il l'a souvent fait en adoptant des positions diamétralement opposées à celles du chancelier.

Son "coup de maître", le discours prononcé le 8 mai 1985 devant le Bundestag (parlement fédéral), pour le 40ème anniversaire de la capitulation allemande répond en tous points à la tentative du chancelier de débarrasser la RFA de la culpabilité de l'Holocauste. Ce discours, interdisant aux Allemands tout oubli de la page ténébreuse de leur histoire, est devenu, en livre et en disque, un best-seller en RFA.

Le président a aussi placé sa visite à Moscou sous une philosophie qui contredit celle de M. Kohl dont il s'emploie au demeurant à réparer les pots cassés après que le chancelier eut, en octobre dernier, comparé les talents médiatiques de Mikhaïl Gorbatchev à ceux du chef de la propagande nazie, Joseph Goebbels.

Contrairement au chancelier, M. von Weizsäcker croit, comme le ministre libéral (FDP) des Affaires étrangères, Hans Dietrich Genscher, qui l'accompagne dans la capitale soviétique, en la réalité d'un "nouveau discours" en URSS. Il le définit comme une "chance à saisir pour l'Occident".

Avant le départ de M. von Weizsäcker pour Moscou, M. Kohl a de son côté multiplié les avertissements contre les "illusions" que peut faire naître la nouvelle direction soviétique. Cela lui a valu de sévères critiques de Moscou, la Pravda l'accusant d'"aveuglement".

### Sous surveillance

Au ministère des Affaires étrangères on est convaincu que M. Kohl, qui aurait bien voulu être à Moscou à la place de M. von Weizsäcker, n'a fait ces déclarations que pour embarrasser son président-rival.

M. Kohl a d'ailleurs mis le président sous surveillance en URSS en lui imposant la présence d'un de ses bras droits, son porte-parole, Friedhelm Ost.

L'aura du président, qu'on compare souvent à celle de l'ancien chancelier social-démocrate (SPD) et père de l'Ost-Politik (politique d'ouverture au bloc communiste) Willy Brandt, ne lui vaut pas que des amis au sein de son propre camp politique. L'aile droite des Unions chrétiennes dénonce son libéralisme, son moralisme et son côté "bonne conscience chargée de missions spéciales", selon l'expression du leader de la CSU bavaroise (CSU) Franz Josef Strauss. Les tentatives de le mettre hors circuit ont cependant toutes avorté.

Le secrétaire générale de la CDU, Heiner Geissler, est pour sa part convaincu que le parti du chancelier doit maintenant se "réapproprié" le président. Cet homme, qui a su dialoguer avec les pires ennemis de la CDU-CSU, les écolo-pacifistes Verts, lui apparaît, seul capable au sein du camp conservateur de rivaliser avec les leaders de l'opposition sur les terrains du désarmement et de l'ouverture à l'Est, qui sont des thèmes dominants des inquiétudes allemandes.

Serge Arnold  
AFP



### LETTERE OUVERTE

## Stationnement pour handicapés: solution en perspective?

M. le Directeur de l'information

Par la présente, Action Handicap Estrie tient à vous remercier, vous et votre service d'information, pour l'appui manifesté lors des démarches entreprises auprès du gouvernement provincial afin que le ministère des Transports modifie l'article 11 de la loi 127.

Vendredi le 12 juin dernier, des porte-parole du Comité de concertation pour personnes handicapées du Trois-Rivières métropolitain et de la COPHAN (Confédération des organismes provinciaux de personnes handicapées du Québec) ont rencontré trois représentants du ministre Marc-Yvan Côté. Ces derniers ont porté une oreille attentive à nos demandes. De plus, en soirée, un communiqué, émis du ministre, était remis à Monsieur Pierre Magueau de la COPHAN. Communiqué dont vous trouverez copie en annexe.

Nous avons donc annulé la manifestation prévue le 17 juin. Seront

tout de même remis à qui a droit une pétition totalisant plus de 5000 signatures ainsi qu'une centaine de lettres d'appui de différents organismes et associations de tout le Québec.

A l'automne, lors de la réouverture de certaines dispositions de la loi 127, nous allons surveiller activement les travaux afin que nos recommandations soient entendues et concrétisées pour être au service de l'ensemble des personnes handicapées.

Encore une fois merci de votre collaboration (...).

Paul Martel, coordonnateur  
Action Handicap Estrie

Madame France Picard  
Présidente  
Confédération des Organismes  
Provinciaux de personnes  
handicapées du Québec

Mes officiers m'ont rapporté la teneur de votre réunion de ce matin. Je prends bonne note de l'inté-

rêt que vous manifestez à l'égard des problèmes de stationnement pour personnes handicapées.

Je suis, par ailleurs, heureux de constater que je déploie en vue d'en arriver à un accord concernant les espaces de stationnement pour ces personnes malgré, qu'à bien des égards, cette question déborde le mandat du ministre des transports.

De même, je prends note que vous approuvez la substance des articles 11, 387 et 388 du nouveau code ayant trait à la délivrance par la régie de vignettes reliées à la plaque d'immatriculation des véhicules de ces personnes.

Quant à votre demande de prévoir dans la loi la délivrance de vignettes amovibles, je suis prêt à explorer cette hypothèse avec mes collègues du gouvernement et les autres partenaires concernés par cette mesure.

Le ministre des Transports  
Marc-Yvan Côté

## La qualité de l'eau, notre responsabilité

### OPINION DES LECTEURS

(...) Aujourd'hui on observe que la détérioration progressive de la solubilité de l'eau des milieux aquatiques du Québec s'accroît considérablement. Les causes de cette dégradation ont pour origine un trop grand nombre de contaminants toxiques, répandus par insouciance dans l'environnement. (...)

Il existe des interventions pratiques qui améliorent concrètement la qualité de nos cours d'eau. L'épuration des eaux usées et des boues d'égouts doit être établie et respectée dans nos municipalités, ainsi que dans les secteurs des établissements riverains. De telles mesures favorisent la conservation du milieu récréo-touristique, afin de pratiquer les sports nautiques et d'admirer les beautés de nos sites de villégiatures.

Afin de prouver les effets malencontreux de la pollution dans les cours d'eau, de nombreuses études ont été effectuées par des spécialistes traitant de limnologie, et concluaient qu'il est urgent d'avoir recours à des méthodes efficaces de dépollution si l'on ne désire pas

compromettre la vie de nos écosystèmes lacustres.

La sensibilisation et l'éducation demeurent des objectifs indispensables pour la protection de nos rives affectées par une pollution dense. Des subventions régulières des différents ministères sont essentielles aux différents organismes voués à la sensibilisation et à la protection de l'environnement. On doit participer aux multiples lois municipales et provinciales obligeant l'installation de fosses septiques et/ou d'éléments épurateurs qui minimiseront les répercussions destructrices dans nos lacs.

Le dynamisme de cette opération repose sur l'état naturel de nos cours d'eau, car les déjections des boues d'égouts dans les milieux aquatiques occasionnent la surfertilisation des fonds, tout en stimulant la prolifération des algues et des plantes aquatiques. Etant donné que ces dernières consomment une quantité considérable d'oxygène, il en résulte un vieillissement prématuré de nos écosystèmes.

Le lac St-François est un paradis de vacances merveilleux pour tous les fervents d'activités nautiques tout en étant un site des plus recherchés par la population urbaine. Adjacent au lac St-François, il existe un parc récréatif qui offre à tous des possibilités insoupçonnées. A l'intérieur du parc de Frontenac, il est possible de pratiquer des activités intéressantes: tel que le canotage, le camping sauvage, les randonnées pedestres et l'interprétation de la nature. Ce site naturel amène un impact économique touristique important, qui favorise l'expansion des entreprises régionales. Voilà pourquoi nous nous devons de préserver notre patrimoine environnemental en intervenant efficacement.

(...) Pensons à la qualité de vie que nous léguons à nos descendants. C'est dès maintenant que l'on intervient pour protéger notre qualité d'eau. Il faut agir pour sauvegarder notre lac.

Gina Hallée  
Animatrice en écologie

### OPINION LIBRE

## Parce que du beurre...

Le Conseil des ministres vient de donner le feu vert à monsieur Pagé pour la mise en oeuvre du règlement tant attendu qui permettra de distinguer nettement le beurre de la margarine.

Jusqu'au 10 août, le ministre consultera à ce sujet et, par la suite, le règlement doit entrer en vigueur dans les 90 jours. Les margariniers s'agitent et argumentent autour du fait que la coloration - artificielle, faut-il le rappeler - de leur produit aux couleurs du beurre doit être maintenue. Monsieur Pagé, quant à nous, prend une sage décision que nous encourageons et demandons depuis belle lurette. Notre appui se base sur des critères économiques et liés à la santé du public. Voyons donc les arguments en place.

Qui sont les margariniers? Qu'est-ce qui est en jeu pour eux? L'industrie de la margarine, au Québec, occupe une place mineure. C'est essentiellement en Ontario qu'elle ratisse plus large puisqu'elle représente plus de la moitié de la production vendue au Canada.

Les huiles végétales entrant dans la fabrication de la margarine sont produites hors-Québec. Elles arrivent sur le marché québécois raffinées en majeure partie, donc avec peu d'influence sur le niveau de l'emploi. Chez nous, l'on retrouve sept margariniers qui, directement et indirectement, soutiennent autour de 500 emplois.

Il en va tout autrement dans l'industrie du beurre. Le Québec, à lui tout seul, produit la moitié du beurre canadien, soit 42,7 millions de kilos. C'est presque deux fois la pro-

duction ontarienne qui est un de nos gros marchés d'exportation. Les trois quarts de la production laitière québécoise est commercialisée sous forme de produits transformés dont 50 pour cent en beurre. L'industrie du beurre soutient donc 17 000 producteurs laitiers, 5 445 emplois industriels, 7 555 emplois dans la distribution et autres activités connexes. En tout, 30 000 personnes sont impliquées pour leur gain-pain.

Quant à la santé, le beurre, vu sa composition de produits naturels essentiels à l'alimentation, on est mal placé du côté de la margarine, passée et repassée par des processus chimiques (purification, raffinage, décoloration, désodorisation, hydrogénation), pour y aller de comparaisons!

Qui plus est, la fameuse phobie du cholestérol qui, comme une mode sans grand fondement, a affecté le Québec bat la retraite. Et pour cause: "l'être humain ne trouve dans son alimentation que le tiers du cholestérol dont il a besoin pour sa survie, le restant est produit par l'organisme lui-même" (National Dairy Council). Du côté de la margarine, les acides gras posent un problème à la science médicale: "notre ignorance concernant la physiologie et le métabolisme des acides gras et leurs effets à long terme sur la santé est déplorable" (Germain Brisson, Ph-D Université Laval).

Par ailleurs, certaines associations de consommateurs s'inquiètent de la décision ministérielle. Prétendant de la différence de prix entre les deux produits, l'on oublie des données fondamentales. Notam-

ment que consommer du beurre en lieu et place de la margarine revient à payer 16\$ annuellement de plus, mais à éviter des pertes d'emplois qui reviendraient autrement plus chères aux citoyens en paiements de compensation du style chômage et bien-être.

Qui plus est, au nom même d'un choix libre du consommateur, il est impératif que tout produit soit identifiable véritablement. Autrement, il s'agit de fausse représentation purement et simplement. L'Ontario a depuis plus de 30 ans réglé ce problème dans le sens de ce que Québec s'approprie à faire. Les résultats d'une recherche menée récemment auprès de milliers de consommateurs canadiens (Utilisations et attitudes, Bureau laitier du Canada) démontrent que trois consommateurs sur quatre préfèrent que la margarine soit d'une couleur différente de celle du beurre.

En tant que producteurs de lait, en tant qu'agriculteurs et agricultrices et comme consommateurs nous-mêmes, nous sommes satisfaits de constater que le gouvernement du Québec répond enfin à nos demandes dans ce débat important. Le poids économique de l'industrie du beurre lié à des critères de santé et, finalement, une certaine moralité quant à la vérité sur les produits eux-mêmes militent en faveur d'une telle réglementation. Après tout, si du beurre, c'est du beurre et uniquement du beurre, autre chose ne peut certainement pas l'être aussi. Il faut le dire, il faut le faire et cela doit se voir.

Jacques Proulx  
Président général  
Union des producteurs agricoles

## la tribune internationale

En tentant de garder secrets ses efforts en faveur des contras

## North affirme avoir toujours agi sur ordre



WASHINGTON (AFP) — Le lieutenant-colonel Oliver North a affirmé hier avoir toujours agi sur ordre en tentant de garder secrets ses efforts en faveur des contras nicaraguayens et semblait décidé au deuxième jour de son témoignage devant les commissions d'enquête du Congrès, à ne pas porter seul la responsabilité de l'affaire.

Interrogé de façon serrée au cours de la session de l'après-midi par M. John Nields, conseiller juridique de la Chambre des représentants, sur l'aide clandestine aux contras, Oliver North a tenu à préciser qu'il n'était pas le seul, loin de là, à être au courant des efforts entrepris pour aider les contras au moment où le Congrès avait interdit toute aide militaire officielle aux rebelles nicaraguayens.

"De nombreuses personnes, a-t-il dit, connaissent suffisamment de détails sur mes activités pour savoir vers qui se tourner lorsqu'ils voulaient que quelque chose soit fait".

Il a ainsi affirmé que "quelques semaines avant d'être sommairement mis à la porte" de son poste d'assistant au Conseil national de sécurité, il avait été personnellement félicité de ses efforts par le secrétaire d'Etat George Shultz.

Le département d'Etat a aussitôt publié un communiqué précisant que M. Shultz s'était borné à "remercier M. North d'avoir maintenu le moral" des rebelles.

L'officier des Marines avait déjà souligné mardi "qu'il entendait assumer la responsabilité de ce qu'il avait fait, mais pas de ce qu'il n'avait pas fait". Il a cependant réaffirmé mercredi "qu'il n'avait aucune idée sur ce que le président savait ou ne savait pas et qu'aujourd'hui il n'en avait toujours pas la moindre idée".

Visiblement passionné par la cause des rebel-

les nicaraguayens, Oliver North s'est enflammé: "Je prie pour que le président ait été informé de ce que je faisais, autrement il n'y aurait plus eu personne de vivant à aider (au Nicaragua) lorsque le Congrès a finalement décidé de reprendre son aide".

Évoquant l'attitude des secrétaires d'Etat et à la Défense, MM. George Shultz et Caspar Weinberger, et du chef d'état-major inter-armes de l'époque John Vessey, le lieutenant-colonel North a affirmé que "ces hommes savaient certainement très bien ce qu'il faisait, bien qu'il puissent le nier".

L'ombre de William Casey, récemment décédé, planait sur l'audience. Oliver North a indiqué que c'était M. Casey qui avait eu l'idée d'utiliser M. Richard Secord — une personne privée — pour se charger des détails matériels du transfert aux contras des bénéfices des ventes d'armes à l'Iran, "afin de tourner l'amendement Boland", interdisant l'aide officielle aux rebelles nicaraguayens.

"Nous avons fourni de gros efforts pour respecter l'amendement Boland", a-t-il souligné.

Il a cependant indiqué que d'après ce qu'il pouvait en déduire, outre M. Casey, ses supérieurs directs, M. Robert McFarlane et son successeur au CNS l'amiral John Poindexter, étaient au courant à l'avance du projet d'utilisation au profit des contras de l'argent des ventes d'armes aux Iraniens.

Oliver North a également mis en question les déclarations de M. Elliot Abrams, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires interaméricaines, qui avait affirmé n'être pas au courant de ses activités. "M. Abrams vous a-t-il demandé des précisions sur vos activités?" a demandé John Nields.

"Il n'avait pas besoin de m'interroger, il savait", a répondu M. North.

St. Patrick's Academy "Old Boys" Association Inc.  
Les gagnants du tirage de l'Association des Anciens de l'école St. Patrick pour juin 1987.

|                                                           |                                                                          |
|-----------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| <b>VOYAGE A NASSAU</b>                                    | <b>Mme Hélène Breton</b><br>1039 Faillon, Rock Forest                    |
| <b>'144</b><br>Robert Lavoie<br>1209 St-Louis, Sherbrooke | <b>'144</b><br>Mme Denise St-Laurent<br>5933 Forget Rock Forest<br>24635 |

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour l'écouter.

**UNE LUEUR D'ESPOIR... SECOURS / AMITIÉ**

poste d'écoute: 564-2323  
Sans frais d'appel:  
LAC-MÉGANTIC  
RICHMOND-ASBESTOS  
Composez 0 et demandez  
Zenith 5-3060

A TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

Devant la Commission d'enquête du Congrès, Oliver North a déclaré que sa maison avait été équipée d'un système de surveillance sophistiqué à la suite de menaces de mort de la part d'Abou Nidal en avril 1986. North est un ancien conseiller du président Reagan pour la lutte contre le terrorisme. Devant lui, la reproduction d'un article traitant d'Abou Nidal.

## En Haïti Solution de remplacement recherchée

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Les divers partis et organisations politiques d'Haïti cherchaient mercredi une solution de remplacement au Conseil national de gouvernement (CNG) après deux jours de grève générale massivement suivie dans tout le pays pour demander son départ.

La grève générale, convoquée par un comité de coordination de 57 organisations populaires avec l'appui de certains secteurs engagés de l'Eglise et le Parti unifié des communistes (PUCH), a remporté un énorme succès et s'est déroulée dans le calme.

L'armée, dont les excès dans la répression avaient provoqué la semaine dernière une vingtaine de morts et une centaine de blessés par balle, avait choisi de rester dans ses casernes.

Cependant, malgré son isolement croissant, le CNG s'en tient à la position exprimée samedi dernier lorsque son président, le général Henri Namphy, avait déclaré qu'il "assumerait ses responsabilités jusqu'au bout", c'est-à-dire jusqu'au 8 février 1988, terme fixé par la constitution de 1987.

Le CNG compte sur "l'appui total" des forces armées, solennellement réaffirmé le même jour par l'état-major qui avait également réitéré sa "volonté de garder une complète neutralité à l'occasion des prochaines élections" et de donner tout l'appui nécessaire au Conseil électoral provisoire (CEP), chargé de les organiser.

## Bilan réduit à trois morts

HERBORN, RFA (AFP) — L'explosion d'un camion-citerne a fait trois morts mardi soir à Herborn, petite ville du centre-ouest de l'Allemagne fédérale qui a vécu pendant les dix-huit heures suivantes dans la terreur d'avoir été le théâtre d'une catastrophe particulièrement meurtrière.

Les autorités ont révisé radicalement en baisse le bilan du drame mercredi, ne parlant plus que de trois décédés — deux femmes de 18 ans et une de 20 ans — et de quatre à six disparus, alors que des prévisions allant jusqu'à 50 morts ont été diffusées par la police toute la nuit précédente.

Mercredi, les habitants étaient toujours en état de choc. Un silence absolu régnait dans la rue du drame, la Westerwaldstrasse, dont les magasins sont ravagés sur une centaine de mètres. Les sauveteurs continuaient à rechercher les victimes, dans un décor de ville bombardée. Des poutres calcinées s'élevaient au-dessus d'amas de débris. Des policiers empêchaient les curieux de s'approcher.

Les responsables du plan d'organisation des secours d'urgence, mis en place immédiatement après le drame, ont fait part de leur espoir que plusieurs des disparus seraient retrouvés vivants. L'accident a fait également vingt-six blessés, dont huit ont regagné leur domicile mercredi.

**ÇA Y EST! C'EST PARTI! C'EST LA...**

**LIQUID'ACTION!**

**SURVEILLEZ NOS ÉTIQUETTES VERTES ET JAUNES**

**DES RABAIS JUSQU'À 50%**

**TECHNOVOX VX-1000**

**VIDÉO VHS A PARTIR DE 349.95**

**MAGNASONIC MMW-3005**

**FOURS MICRO-ONDES A PARTIR DE 179.95**

**ESCOMPTE JAMAIS VUS SUR DEMONSTRATEURS, FIN DE LIGNES ET MODÈLES DISCONTINUÉS**

**TELECOULEURS 20" A PARTIR DE 299.95**

**PREMIER ARRIVE, PREMIER SERVI!**

**SYSTEME DE SON COMPLET A PARTIR DE 349.95**

**SANYO GXT-212**

Ces spéciaux sont disponibles dans nos 140 magasins.

**SUPER MAGASIN PRINCIPAL**  
222, RUE KING OUEST  
566-0261

**ATLANTIQUE IMAGE ET SON**  
VIVONS L'ÉLECTRONIQUE ENSEMBLE

**140 MAGASINS**

**UN POUVOIR D'ACHAT INCROYABLE!**

**+10%**  
SI VOUS TROUVEZ MOINS CHER, NOUS VOUS REMBOURSONS LA DIFFÉRENCE...  
\* Politique en magasin  
CHEZ ATLANTIQUE LE MEILLEUR PRIX, GARANTI!

## Grossesses chez les adolescentes Un risque pas tant biologique que social et comportemental

par Lia LEVESQUE

MONTREAL (PC) — Si les grossesses chez les adolescentes représentent un risque, celui-ci n'est pas tant biologique que social et comportemental.

C'est la thèse qu'a soutenue hier le Dr Patrick Alvin, de l'unité pour adolescents de l'hôpital de Bictre, à Paris, devant les congressistes de l'Association des pédiatres de langue française.

Le Dr Alvin estime que la grossesse selon laquelle une grossesse représente un danger physique pour une adolescente n'est pas aussi justifiée que certains le prétendent.

Le risque, selon lui, est plutôt social. Il relève davantage du comportement de l'adolescente face à son enfant et du comportement de l'entourage face à l'adolescente enceinte. Le milieu défavorisé dans lequel évolue trop souvent l'adolescente enceinte présente plus de risques que son âge, insiste le Dr Alvin.

Comparativement aux femmes de plus de 20 ans, les adolescentes enregistrent davantage d'abandons scolaires, elles sont deux fois plus souvent chômeuses, elles viennent sept fois plus souvent de familles pauvres, elles ont deux fois plus souvent des naissances

ultérieures non désirées et, lorsqu'elles se marient, elles connaissent trois fois plus de divorces.

Les données à caractère social varient considérablement selon l'âge de la mère. Toutefois, pour les risques physiques reliés à la grossesse, le Dr Alvin n'a pas relevé de différences notables.

Auparavant, les médecins croyaient qu'il y avait plus d'enfants prématurés, plus d'enfants de petit poids, plus d'enfants malformés et davantage de mortalité infantile lorsque la mère était jeune.

Aujourd'hui, certifie le Dr Alvin, seule la donnée sur les bébés de petit poids est vérifiable et peut être reliée au jeune âge de la mère.

Il y a bien des enfants malformés ou prématurés chez les adolescentes mais cela serait davantage relié à l'état de santé de la mère ou à d'autres données, peu importe l'âge de la mère.

Ces données excluent toutefois les très jeunes mères.

Selon le Dr Carol Cowell, de l'hôpital général de Toronto et de l'hôpital pour enfants malades de Toronto, le nombre de grossesses chez les femmes de 15 à 19 ans est de 96 sur 1,000 femmes aux États-Unis. Au Canada, il atteint 45 femmes sur 1,000.

## Dépistage des décrocheurs: résultats concrets au Tournesol

par Claude CORRIVEAU

WINDSOR — Le programme de dépistage des décrocheurs scolaires potentiels et la prévention faite auprès de ceux-ci a rapporté des résultats concrets à la polyvalente Le Tournesol au cours de la dernière année. En 86-87, comparativement à l'année précédente, le pourcentage de "drop-out" a diminué de 5,54 à 4,4 pour cent.

Les responsables du programme et la direction de l'institution scolaire savourent pleinement ces données statistiques. On n'a pas ménagé les efforts pour faire de ce programme de prévention une réussite.

Du 30 septembre 86 au 15 juin 87, soit durant la période de mise en application du programme, on a détecté, aux moyens de différents questionnaires, 45 décrocheurs potentiels au Tournesol aux niveaux II et III. Le nombre réel de "drop-out" se chiffre à 38, ce qui représente 4,4 pour cent de la clientèle de la polyvalente. En 85-86, ce chiffre se situait à 5,48. Il faut toutefois préciser que le nombre réel de décrocheur inclut les étudiants des autres niveaux.

"Il est impensable d'oser prétendre que nous pouvons réduire à zéro le nombre de décrocheurs. Les résultats obtenus sont très bons. Il faut aussi noter que, dans plusieurs cas, les résultats académiques des décrocheurs potentiels qui sont demeurés à l'école sont à la hausse. Ce qu'il y a de très significatif, c'est que le fait d'améliorer la situation d'un seul décrocheur potentiel a des répercussions positives sur son entourage. De là nous pouvons qualifier les résultats de probants" indique le directeur du Tournesol, M. Denis Lalonde.

En collaboration avec la responsable du programme, Mme Colombe Landry, la direction de l'école a réussi à intéresser plusieurs membres du personnel enseignant et non-enseignant.

L'activité la plus révélatrice est probablement le camp de 24 heures qui s'est déroulé à l'intention des décrocheurs potentiels, sur une base volontaire.

"C'était une réflexion de groupe. Je dénote plus particulièrement cinq aspects bénéfiques. Le maintien à l'école, certains ont été honorés lors du Gala mérites, les élèves se voient sous un angle meilleur, ils peuvent se considérer comme faisant partie de l'école et la relation élève versus adulte s'est grandement améliorée", explique M. Lalonde. Un seul des 21 participants a décroché.

### En bref

#### • Animation pastorale

BEEBE (MD) — A la suite d'une forte demande de la population, une autre session de cours de formation en animation pastorale sera offerte pour le secteur des Villes frontalières.

Ces cours seront dispensés chez les Ursulines de Stanstead par l'abbé Alfred Thibault de Beebe. Celui-ci vient de terminer une session de cours d'une durée de deux ans.

Les cours seront offerts en autant que le nombre d'inscriptions sera suffisant. Les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès de l'abbé Thibault avant le 3 août prochain.

Une vingtaine de personnes des Villes frontalières viennent de terminer un cours de formation en animation pastorale. Selon l'abbé Thibault, "elles se sont dites très enchantées par le cours".

Il s'agit d'un cours servant à la formation personnelle et aussi à l'implication dans le milieu respectif. Présentement, les élèves de la FAP (Formation en animation pastorale), outre leur expérience personnelle de chrétien, contribuent à préparer les jeunes qui recevront les sacrements de la communion, la confession et aussi de la confirmation.

#### • La jobine

"La jobine" invite la population à faire appel aux services de jeunes adolescents pour divers travaux, tels, la tonte de gazon, le gardiennage, les démenagements et autres. Les personnes intéressées à engager un adolescent pour ces diverses tâches peuvent communiquer avec Daniel Breton à Entraide-Jeunesse.

163 étudiants font un court séjour dans des entreprises

## Une journée marquante dans la vie de Sonia Delude

par Gilles FISETTE

SHERBROOKE — Hier a été une journée marquante dans la vie de Sonia Delude, de Sherbrooke.

Hier, pour la première fois de sa vie, Sonia, une future cégepienne qui a complété, en juin, son secondaire au Séminaire des Salésiens, a goûté au marché du travail.

Elle faisait partie, en effet, des quelque 163 jeunes de la région qui ont pu profiter de la Journée de l'étudiant dans l'entreprise mise sur pied par le Centre de main-d'œuvre du Canada pour étudiants pour faire un court séjour sur le marché du travail, un monde inconnu jusqu'alors pour eux.

"Malgré plusieurs démarches, je n'ai pas pu me trouver un emploi d'été. J'ai lu la publicité faite par le centre de main-d'œuvre et je me suis inscrite à cette Journée de l'étudiant dans l'entreprise. On m'a proposé trois emplois et j'ai fait mon choix", raconte-t-elle.

Elle a choisi l'emploi offert par la boutique Binkini Village du Carrefour de l'Estrie. Durant toute la journée, elle a oeuvré en tant que surveillante des étalages extérieurs puisqu'il y a vente de trottoir dans ce centre commercial.

"Je suis très contente d'avoir l'occasion d'acquiescer cette expérience... Le travail n'est pas trop difficile. Ça me donne le goût de travailler".



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Grâce à la Journée de l'étudiant dans l'entreprise, Julie Gagnon a pu, pour sa part, se familiariser hier avec le cadre de travail à La Tribune.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

La première vraie journée de travail dans la vie de Sonia Delude s'est bien déroulée. Si bien, que son employeur a décidé de lui offrir un emploi jusqu'à samedi soir.

de dire Mlle Delude qui ne cache pas son désir de travailler à temps partiel durant ses études.

#### Un stage prolongé

Son employeur, Mme Francine Savard, gérante de la boutique, se dit heureuse de l'expérience. "Je suis contente de donner l'occasion à une jeune d'acquiescer de l'expérience. J'ai été approchée par le centre de main-d'œuvre pour embaucher."



**CHAUSSURES PANDA TOURELLES**

**10%, 30%** de rabais

sur sandales, souliers, espadrilles

Spécialité: Chaussures pour enfants et adolescents

Ordonnances orthopédiques

Tél.: (819) 564-8311

cher quelqu'un durant une journée et je n'ai pas hésité. Pour les jeunes, c'est très important et il faut que des employeurs prennent ce risque sinon les jeunes n'auront jamais la chance de commencer en quelque part... De toute façon, j'aime les défis."

En fait, Mme Savard est si satisfaite du travail de Sonia qu'elle compte prolonger son contrat jusqu'à samedi soir.

Le centre de main-d'œuvre pour étudiants se dit enchanté du succès de la journée. Et pour cause. L'an dernier, le centre avait permis à une centaine de jeunes d'oeuvrer durant une journée pour quelque 92 employeurs de la région. Cette année, on visait au moins 120 employeurs. En fait, le centre a reçu un accueil favorable de la part de plus de 150 employeurs qui se sont partagés les 163 étudiants intéressés par le projet.

La journée s'est bien déroulée, rapporte Mme Julie Charbonneau du centre de main-d'œuvre. Juste quelques petits pépins tel qu'un retard accusé par un étudiant qui n'a pu être ponctuel lors de cette première journée de travail. Mais ceci lui a sans doute permis d'apprendre que la première qualité exigée sur le marché du travail est la ponctualité.

**Décor Royal**

Boutique de cadeaux et accessoires de décoration

**IDÉES CADEAUX** pour anniversaires de mariage

- argenterie
- album-cadre en laiton
- verrerie de cristal
- plateau et coupes de laiton
- porcelaine de Limoges
- emballage-cadeau gratuit

Promenades King, 2341, King ouest, Sherbrooke, 564-4049

**NOUVEAU!**

**SALON MULTI-MODE COIFFURE**

pour hommes et femmes

2130, RUE CECILE, CANTON ASCOT

**SPECIAL JUILLET — AOUT PERMANENTES \$29**

tout compris.

Bienvenue à tous, avec ou sans rendez-vous.

**569-6515**

Sylvie Scalabrini

**FABRICVILLE**

**RAYON COMPLET DE DRAPERIES**

Prix en vigueur jusqu'au 2 juillet

**EPARGNEZ**

Jusqu'à

**55%**



**"DENTELLES ILLIMITEES"**

Epargnez jusqu'à

**30%**

SERVICE A DOMICILE GRATUIT

821-2150

**PROMENADES DES GRANDES FOURCHES**

100, DES GRANDES FOURCHES SUD SHERBROOKE

**VENTE ANNUELLE**

**REDUCTIONS JUSQU'À 50% ET PLUS sur toute la marchandise**

**PRINTEMPS-ETE**




Ces vêtements ne sont qu'un exemple de notre grand choix.

Telle que:

- manteaux
- robes
- pantalons
- jupes
- blouses
- gilets
- shorts
- lingerie

Tailles 4 à 24 1/2

Maillots de bain

**20% DE RABAIS**

**CENTRE DE LA MODE**

**SAUVÉ**

304, rue Principale ouest, Magog, 843-6229

## La vie dans les Cantons



## Début des travaux

Soeurs Jocelyne Boulanger, Danielle Boulanger et Hélène Baillargeon et l'entrepreneur Gaston Cloutier ont laissé une grue mécanique lever pour eux la première pelletée de terre sur le site de l'ajout qui sera fait au Pensionnat de Waterville.



## Nouveaux dirigeants

L'Association des éleveurs de renards du Québec a élu un nouveau conseil d'administration composé de MM. Paul-Émile Dubois, vice-président, Henri-Paul Maurais, directeur, Vital Lemay, président, Mme Edith Carrier, secrétaire, et M. Jacques Boisvert, trésorier.



## Elèves-officiers assermentés

Une quinzaine de jeunes de Sherbrooke et de la région ont été assermentés et ont ainsi joint les Forces armées. Ils ont été choisis parmi quelques centaines de postulants, à la suite d'un processus de sélection très sévère, pour compléter leurs études collégiales et universitaires et recevoir une formation professionnelle dans le cadre du programme de formation d'officiers pour la force régulière. Lors de l'assermentation d'une quinzaine de nouveaux élèves-officiers estriens, on remarquait, assis à l'avant-plan, l'élève-officier St-Cyr, le Major Bellehumeur, commandant du Centre de recrutement des Forces canadiennes, le Colonel Clément Lavoie, président d'honneur de la cérémonie, et l'élève-officier Pinard. Les jeunes assermentés, debout, de gauche à droite, sont Nick Gagnon, de Danville, Marco Giard, de Granby, Luca Marccone, de Roxton Pond, Sylvain Roux, d'Asbestos, Martine Roy, de Sherbrooke, Isabelle Laliberté, de Sherbrooke, Eric Létourneau, de Coaticook, Nadine Savoie, d'Acton Vale, Stéphane Bouffard, de Fleurimont, Natacha Courchesne, de Sherbrooke, Patrick Côté, d'Asbestos, Daniel Couture, de Granby, Francis Thibodeau, de Cowansville, Stéphane Gagnon, de Richmond, et Eric Labonté, de Deauville.



## Ephémérides

C'est le jeudi, 9 juillet 1987, 190<sup>e</sup> jour de l'année.

Fêtes à souhaiter: Amandine, franciscaine, martyre en Chine, morte en 1900, Irma, Hermine, Marianne.  
Anniversaires historiques:

1982 — Un avion de la compagnie américaine PANAM s'écrase au décollage de la Nouvelle-Orléans: 145 personnes qui étaient à bord sont tuées, sept autres périssent au sol.

1979 — Le gardien de but Ken Dryden, des Canadiens de Montréal, annonce sa retraite sportive.

1947 — Annonce des fiançailles de la princesse Elizabeth d'Angleterre avec le lieutenant Philip Mountbatten.

1810 — Les Pays-Bas sont annexés à l'Empire français.

Ils sont nés un 9 juillet:

Le chansonnier français Robert Rocca (1912)  
Edward Heath, ancien premier ministre britannique (1916)  
Le roi Hassan II du Maroc (1929)  
L'auteur-interprète français Pierre Perret (1934)

## PENSÉE DU JOUR

C'est un terrible avantage de n'avoir rien fait, mais il ne faut pas en abuser. (Antoine Rivarol)

## Notes d'histoire

Né à Compton en 1881, il a été un compagnon d'enfance de l'ancien premier ministre du Canada Louis Saint-Laurent qui lui a gardé une amitié indéfectible pendant toute sa vie. Il a vécu à Coaticook où il a été pharmacien pendant un demi-siècle. Préoccupé par les questions d'éducation, il a longtemps été membre de la Commission scolaire de Coaticook dont il a été le président de 1936 à 1940. Il est mort en 1958. Son petit-fils, Jean-Nil, est le directeur général du Centre hospitalier de Coaticook.

Réponse à la question de mercredi: Jean-Jacques Lafontaine

## Des jeux et des mots

Solution au problème d'hier: plein air

## Rencontre mémorable

Plusieurs enfants ont eu la chance de rencontrer la mascotte Zippy et le capitaine Plouf, lors de leur visite à la base de plein air Val-Estrie de Waterville.

(Photo La Tribune par Stéphanie Lemire)

## Carnet communautaire

La ligue La Leche organise une rencontre d'information pour les mères qui désirent allaiter leur enfant, le 10 juillet, à 13 h 30, au 597, rue McCrae, à Sherbrooke.

## La Tribune salue



Bernard Robidas, directeur de la Folkthèque au Festival mondial de folklore de Drummondville.

MAINTENANT  
30% à 60% DE RABAIS  
SUR TOUTE LA MARCHANDISE D'ÉTÉ

PAN~H

Boutique pour Elle & Lui

41 King ouest, (angle King et Grandes-Fourches)

Centre-ville de Sherbrooke

# épargnez

# jusqu'à 20%

sur le prix courant

meubles et accessoires

en Kit

À partir de 59.\$

À partir de 25.<sup>00</sup>.\$

À partir de 34.<sup>95</sup>.\$

À partir de 275.<sup>00</sup>.\$

Notre prix 259.<sup>00</sup>.\$

7504-09 Black/Noir

Notre prix 559.<sup>00</sup>.\$

Faites d'une  
**PIERRE**  
2 coups!

1. Épargnez de l'argent.
2. Sauvez de l'espace.

VOS CONSEILLERS EN AMEUBLEMENT



Marcel Gosselin



Pierrette Lévesque



Louis Lévesque



Raymond Lévesque



Pierre Lévesque  
propriétaire

- DEMANDEZ LA CARTE MAISON
- VISA ET MASTER CARD
- PLAN MISE DE CÔTÉ
- LIVRAISON GRATUITE

## MEUBLES chez PIERRE

5215, boul. Bourque, Rock Forest, QC  
(819) 864-4251

23839x



# Le projet de loi visant à interdire toute publicité sur les produits du tabac mérite mûre réflexion.

## Même de la part des non-fumeurs.

Le gouvernement fédéral a déposé un projet de loi visant à interdire toute publicité ou promotion canadienne du tabac, ainsi que la commande de tout événement par une marque de tabac.

Que vous soyez fumeur ou non, le simple souci de préserver vos libertés civiles vous oblige à examiner la question et à vous prononcer en toute indépendance.

### UNE ATTEINTE À LA CHARTE DES DROITS ET LIBERTÉS?

Jamais dans l'histoire du Canada n'a-t-on interdit absolument de faire la publicité d'un produit en vente libre. Le projet de loi C-51 prive les fabricants des produits du tabac du droit de diffuser une information par le truchement de la publicité, et le consommateur du droit de prendre connaissance de cette information. Le projet de loi pourrait donc fort bien porter directement atteinte à la Charte canadienne des droits et libertés.



Plusieurs Canadiens croient que l'interdiction de la publicité d'un produit légal est une violation de la Charte des droits et libertés.

### QUI À UNE RÉGLEMENTATION RAISONNABLE. NON À LA CENSURE!

Nul ne conteste la nécessité de réglementer raisonnablement la publicité sur les produits du

tabac. La publicité sur les produits du tabac est régie depuis plus de 20 ans par un code d'autoréglementation propre à ce secteur.

Aux termes de ce code, les fabricants de tabac s'abstiennent de toute publicité radiophonique ou télévisée. Ils imposent des limites à leurs budgets publicitaires, publient des mises en garde concernant les effets du tabac sur la santé et s'assurent que leurs panneaux publicitaires ne sont jamais installés à proximité d'un établissement scolaire des niveaux primaire et secondaire. Au cours de l'année écoulée, l'industrie a offert de supprimer tout personnage de sa publicité et d'agrandir et de modifier l'avis de Santé et Bien-être social Canada qui apparaît dans la publicité et sur tous les emballages. Face à ces preuves de collaboration et d'auto-contrôle, est-il vraiment nécessaire de recourir à la censure?

### CE QUE FAIT, ET NE FAIT PAS, LA PUBLICITÉ.

De nos jours, la publicité sur les produits du tabac s'adresse exclusivement aux fumeurs, les invitant à essayer telle marque plutôt que telle autre. Elle ne cherche pas à faire fumer les non-fumeurs. Elle n'incite pas les fumeurs à fumer plus. Là où la publicité sur les produits du tabac a été interdite, comme en Norvège, en Finlande, en Suède et à Singapour, la consommation n'a pas diminué. Dans certains cas, elle a même progressé.

La publicité n'encourage pas les jeunes à commencer à fumer. Un étude récemment réalisée auprès de jeunes Canadiens par le prestigieux bureau d'études britannique Children's Research Unit révèle clairement que la publicité n'a que peu ou pas d'influence à cet égard.

### SUPPRIMER INUTILEMENT DES EMPLOIS.

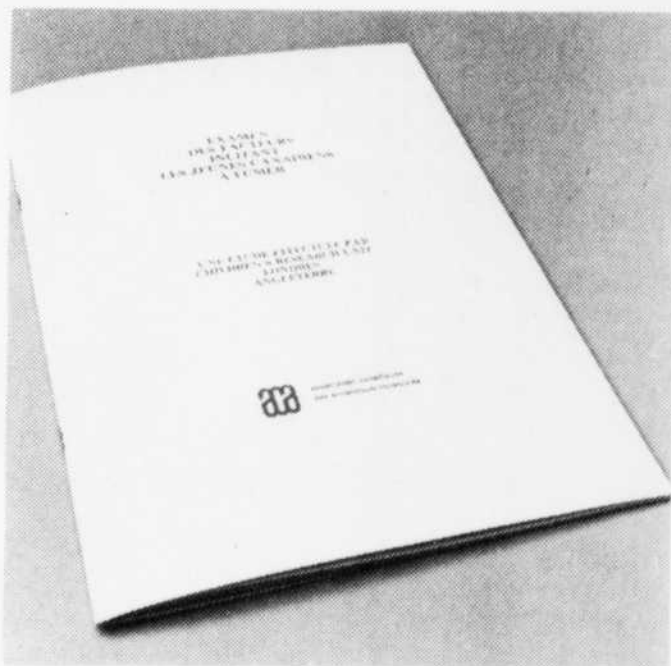
Tout indique donc que le projet de loi C-51 n'atteindra pas son objectif. Il provoquera en revanche des bouleversements économiques considérables: la suppression éventuelle de près de 2 500 emplois dans le secteur canadien de la publicité et des médias, avec de sérieuses répercussions économiques dans de nombreuses autres sphères d'activité.

La commandite des marques de produits du tabac étant interdite, des organismes tels que l'Association royale canadienne de golf, Tennis Canada, la Fédération canadienne d'équitation, plusieurs grandes compagnies d'opéra, de danse et d'art dramatique et les grands orchestres symphoniques risquent de perdre jusqu'à 10 millions de dollars par an en subventions. Voilà donc une loi inefficace qui coûtera très cher.

### AUJOURD'HUI, LE TABAC. QUOI DEMAIN?

Si l'on peut commodément fouler au pied les droits garantis par la Charte dans le cas de la publicité sur les produits du tabac, qui va-t-on déposséder de ses droits demain?

Interdira-t-on la publicité pour les boissons alcoolisées? Rendra-t-on illégale la publicité pour certains produits alimentaires? Dira-t-on aux syndicats qu'ils ne peuvent plus recourir à la publicité pour défendre leur cause parce que le gouvernement ne veut pas que les Canadiens soient exposés à leurs idées? Dès lors que l'on commence à interdire l'information, où va-t-on s'arrêter?



Une étude récemment réalisée auprès des jeunes Canadiens par le prestigieux bureau d'études britannique Children's Research Unit a fait voler en éclats le mythe selon lequel la publicité sur les produits du tabac incitait les jeunes à commencer à fumer. Les principales conclusions de cette étude sont les suivantes:

- L'influence du milieu et des parents ainsi que les classes socio-économiques jouent un rôle majeur dans la décision de fumer des jeunes.
- Seulement 2% des jeunes interrogés ont dit que la publicité les avait incités à fumer.
- La consommation de cigarettes parmi les jeunes est sensiblement plus élevée en Norvège qu'au Canada, bien que la publicité sur les produits du tabac soit interdite en Norvège depuis 1975.

Si ce principe fondamental vous tient à coeur, ou si vous souhaitez recevoir de plus amples renseignements sur le projet d'interdiction de la publicité sur les produits du tabac, nous vous invitons à écrire à: Case postale 80, Succursale "H", Montréal, Québec H3G 2K8.

Conseil canadien des fabricants des produits du tabac • Committee of Concerned Tobacco Area Municipalities  
Ontario Flue-Cured Tobacco Growers' Marketing Board • Association nationale des distributeurs de tabac et de la confiserie • Syndicat international des travailleurs et travailleuses de la boulangerie, confiserie et du tabac • I.T.W.A.L. • Nova Scotia Flue-Cured Tobacco Growers' Marketing Board  
Office de commercialisation du tabac du Nouveau-Brunswick • Association canadienne des annonceurs • Société pour la liberté des fumeurs  
P.E.I. Tobacco Commodity Marketing Board • Office des producteurs de tabac jaune du Québec

## Contrats non soumis à l'Assemblée nationale Une simple erreur administrative, selon Gobeil

QUEBEC (PC) — Le président du Conseil du trésor, Paul Gobeil, estime que l'attribution des contrats ayant échappé au contrôle de l'Assemblée nationale constitue une simple erreur administrative, mais il favorise une plus grande imputabilité des fonctionnaires.

"C'est une erreur administrative tout simplement, a-t-il déclaré hier en réponse aux questions des journalistes. Les processus d'appel d'offres, les autorisations ont tous été respectés. Ce qui n'a pas été respecté, c'est la divulgation aux commissions de l'Assemblée nationale."

Des informations publiées hier dans plusieurs quotidiens révélaient que 44 contrats, attribués par le ministère du Solliciteur général et totalisant \$2,5 millions, avaient échappé au contrôle de l'Assemblée nationale depuis octobre 1984.

Selon une directive du Conseil

du trésor, tous les contrats attribués par les ministères doivent nécessairement être transmis au Conseil du trésor, puis au Secrétaire des commissions parlementaires. Ceux du ministère du Solliciteur général ne l'ont pas été.

Interrogé sur le "laxisme administratif" des fonctionnaires du Conseil du trésor, dont la tâche est de vérifier si toutes les directives émises sont respectées, M. Gobeil a rétorqué que si les fonctionnaires de son ministère avaient à recevoir une copie des engagements, ils n'avaient pas "à téléphoner tous les matins pour savoir s'il y en a eu".

Quant à l'imputabilité des fonctionnaires et la comparution possible de ceux-ci devant des commissions parlementaires, M. Gobeil s'est déclaré en faveur d'une plus grande responsabilité de la part des travailleurs de l'Etat.

"Je favorise, a-t-il dit, qu'on 'impute' tous les fonctionnaires de haut niveau, plus qu'ils ne sont impliqués actuellement."

Commission de santé et de sécurité du travail

## La situation financière pas aussi dramatique qu'on pourrait le croire

— Monique Jérôme-Forget

par Norman DELISLE

MONTREAL (PC) — La situation financière de la Commission de santé et de sécurité du travail (CSST) est loin d'être aussi dramatique qu'on pourrait le croire, estime Mme Monique Jérôme-Forget, qui préside l'organisme depuis mai 1986.

Mme Jérôme-Forget reconnaît que le dernier rapport annuel de la

tion de l'organisme vient de mettre en place un "vigoureux" plan d'amélioration, a expliqué la présidente dans une entrevue accordée à la Presse canadienne.

Le déficit de \$357 millions pour 1986 est élevé mais il est néanmoins inférieur de 35 pour cent à celui de 1985, qui atteignait \$547 millions, a-t-elle expliqué.

Les cotisations qui financent le régime et qui sont assumées par les employeurs ont été haussées récemment pour aider à combler le déficit. Elles passent de \$2,05 en 1986 à \$2,50 en 1987 puis à \$2,75 en 1988 pour chaque tranche de \$100 versée en salaire au Québec.

Cette hausse ne place pas le Québec en situation désavantageuse face à l'Ontario, où les cotisations atteignent \$2,88 cette année, toujours par tranche de \$100 de salaire.

La CSST a également lancé l'opération "Moins 10 pour cent" cet-

te année, qui vise à réduire le taux d'accidents du travail de 10 pour cent, ce qui aura des répercussions sur le coût du régime.

Un autre chiffre qui fait frémir est cette "dette non-provisionnée" de \$2,2 milliards qui est déclarée par la CSST dans son rapport annuel.

Il s'agit théoriquement d'engagements de \$2,2 milliards que l'organisme devra remplir au cours des prochaines années et pour lesquels il n'y a officiellement pas de prévisions budgétaires.

Mme Jérôme-Forget a rappelé toutefois que la CSST est capitalisée à 50 pour cent, c'est-à-dire qu'elle possède présentement dans ses coffres un actif qui couvre la moitié de ses éventuels engagements.

"Un tel taux de capitalisation nous permet de respecter tous nos engagements", a dit la présidente. La CSST dispose d'ailleurs d'une

analyse de ses fonds par une firme d'acteurs indépendants, le Groupe Sobeco, qui garantit que les réserves actuariales de l'organisme sont suffisantes.

A titre de comparaison, l'organisme équivalent de la CSST en Ontario n'est capitalisé qu'à 30 pour cent.

Par ailleurs, les critères qui permettent le retrait préventif de la travailleuse enceinte sont en train d'être révisés. Les nouvelles normes seront prêtes en septembre.

"Il va falloir être plus responsables", a commenté la présidente de la CSST.

Selon la présidente, "la courbe actuelle ne peut plus continuer". Cette courbe indique un taux de croissance exceptionnel de réclamations acceptées depuis la mise en place du programme en 1981: 3.000 demandes en 1983, 6.000 en 1984, 9.130 en 1985 et 11.000 en 1986.

## Quebecair: sursis de 24 heures dans l'épreuve de force

MONTREAL (PC) — Sursis de 24 heures dans l'épreuve de force qui devait débiter à minuit la nuit dernière entre Quebecair et ses 250 employés au sol.

Le porte-parole de l'Association internationale des machinistes, Henri Lemelin, a indiqué hier en fin d'après-midi que les employés seraient à leur poste, la compagnie ayant avisé le syndicat qu'elle ne mettrait pas en application sa menace de couper les salaires à compter d'aujourd'hui.

"Quebecair nous a dit qu'elle reportait l'ultimatum de 24 heures, a déclaré M. Lemelin. De notre côté, nous tenons notre parole de ne pas débrayer tant que nos salaires ne sont pas coupés." Le porte-parole syndical pense toutefois que c'est partie remise et accuse Quebecair de "jouer avec les nerfs du monde en reportant son ultimatum."

Il n'est donc pas exclu qu'un arrêt de travail survienne à compter de minuit ce soir. Les deux parties se sont d'ailleurs rencontrées hier

après-midi, non pas pour négocier la nouvelle convention mais discuter de services essentiels en cas de grève ou de lock-out. M. Lemelin a déclaré que le syndicat est prêt à assurer des services essentiels mais "pas à n'importe quelle condition".

Parmi les employés au sol, on compte des mécaniciens, des techniciens en électronique et des inspecteurs. Le syndicat regroupe aussi les préposés aux bagages et à la billetterie.

Les coupures de salaires et dans les conditions de travail réclamées par Quebecair sont au coeur du litige.



Monique Jérôme-Forget

CSST présente un bilan "à l'image plutôt négative", avec son déficit de \$357 millions et une dette non-provisionnée de \$2,2 milliards.

Mais d'une part les chiffres doivent être replacés dans leur contexte et d'autre part, la nouvelle direc-

## Rapport Sauvageau sur les bibliothèques

### Les principaux objectifs ne pourront être atteints avant au moins cinq ans

QUEBEC (PC) — La ministre des Affaires culturelles, Lise Bacon, estime qu'il faudra au moins cinq ans avant que toutes les recommandations du rapport Sauvageau sur les bibliothèques puissent être réalisées.

La ministre, qui s'est dite très satisfaite du rapport rendu public mardi, a déclaré que les grandes recommandations faisaient déjà l'objet de discussions entre le comité et le gouvernement et que certaines d'entre elles pourraient être mises de l'avant dès septembre.

Toutefois, selon elle, les principaux objectifs visés par le rapport

ne pourront être atteints avant au moins cinq ans.

Quant à la recommandation spécifique du rapport, demandant au gouvernement d'injecter une contribution supplémentaire de \$12 millions à son financement actuel de \$16 millions, pour l'année 88, Mme Bacon a dû avouer qu'il n'en serait rien.

"Il faudra y aller étape par étape, a-t-elle déclaré. Je ne pourrai pas obtenir \$28 millions en même temps. Mais je tâcherai d'obtenir le plus de financement possible."

Le rapport recommande également au gouvernement de demander aux municipalités d'augmenter leur contribution de \$60 millions à \$100 millions, d'ici cinq ans.

La loi sur les bibliothèques ne permet actuellement pas au gouvernement d'obliger les municipalités à augmenter leur part de financement.

## CORRECTIONS

Cahier vente "Journées record Eaton" encarté dans La Tribune, le mercredi 8 juillet 1987. Articles non disponibles.

Page 3

21 C: "Cascade" pour che-

veux.

8-81: Eau minérale Perrier.

10 T: Description à la place

de "U".

U: Description à la place

de "T".

Délai de 2 semaines.

Page 3 A-B: Ceintures élastiques

avec patte en cuir.

18 C: Four grille-pain "Pro-

tor-Silix", modèle

0750B.

20 D: Vaisselle "Spring Tu-

lips".

Délai de 3 semaines.

Page 16 B: Lave-vaisselle Viking

Eaton DU457, de ton

amande.

17 C: Cuisinière Viking Eaton

SS3057 de ton aman-

de.

Délai de 1 semaine.

Page 12 B: Carré de sable "Little

Tikes".

16 G: Lave-vaisselle Eaton

DU457 blanc.

10 F: Devrait être: ciseaux de

couture.

La tasse et la soucoupe

en offre spéciale dif-

férent de celle re-

présentée.

V-W: Descriptions inter-

verties.

X-Y: Descriptions inter-

verties.

24 A-AL: L'en-tête aurait dû être:

moins 34% à 50%, ser-

viettes "Ambiance".

Sur commande seulement.

Page 17 E: Congélateur Viking

Eaton, modèle FC1527.

25 A-B: Mobilier provincial fran-

çais pour chambre à

coucher.

C: Ensemble dinette, 5

pièces.

C1: Fauteuil assorti, devrait

être: chaise sup-

plémentaire.

C-D: Style classique Kroeh-

ler.

E-F-G-H-J-K: Ensemble de chambre

à coucher.

B: Fantasy Supreme.

A: Fantasy Deluxe.

28 Lampes fini laiton H-J,

jusqu'à épuisement de

la marchandise.

13 20% de rabais sur le

prix courant étiqueté

de tous les cadres pour

photos. Les articles

sont aussi disponibles

dans des cadres.

Délai de une semaine.

Page 10 B: Ciseaux pour broderie.

C: Ciseaux de barbillon, 18

cm.

11 E: Couleur "vert" non dis-

ponible.

31 A: Caleçon de bain, non

de ton uni, couleurs as-

sorties.

32 A-B: Pantalon "Bahama",

couleur "vert" non dis-

ponible.

10 K: Crème Noxzema avec

pompe, 320 ml.

Nous nous excusons auprès de nos

clients pour tout inconvénient.

EATON

24487

## Économisez jusqu'à 25% sur plaisirs estivaux!

Jeux de construction Lego® pour enfants de tout âge!

**Économisez jusqu'à 20%**

**LEGOLAND**

**24481**

**LEGO**

**BASIC**

**530**

**LEGO**

**duplo**

**2345**

**A. Jeu de 92 pces. Legoland®**  
Thème de l'espace. 6 ans & plus. Notre prix 12 99 \$ **999** cts

**B. Jeu de 92 pces. Legoland®**  
Auto & remorque. 6 ans & plus. Notre prix 12 99 \$ **999** cts

**C. Jeu de base 263 pces.**  
Brochure incl. 5 à 7 ans. Notre prix 27 99 \$ **2499** cts

**D. Jeu de base Duplo®**  
15 pces. 1 an et plus. No 702345. Notre prix 18 99 \$ **1499** cts

**Jouets d'extérieur pour du plaisir assuré!**

**A. Bolo**  
No 502419. Notre prix 69 \$ **49** cts

**B. Bulles Lotsa ways®**  
3 pipes. Notre prix 1 39 \$ **99** cts

**C. Corde à danser**  
7 pi. Vinyl. Notre prix 79 \$ **59** cts

**D. Ens. d'amusement**  
3 activités. Notre prix 1 99 \$ **139** cts

**"Coleco"... pour des heures exaltantes!**

**A. Table Sesame Street™**  
1-7 ans. Notre prix 39 99 \$ **34** 99 cts

**B. Locomotive**  
1-3 ans. Notre prix 29 99 \$ **26** 99 cts

**Nouveau! Jouets d'action "Playtoy"**

**A. Ens. Suivez la vague**  
4 ans & plus. Notre prix 34 99 \$ **26** 99 cts

**B. Piscine-baleine**  
4 ans & plus. Notre prix 22 99 \$ **18** 99 cts

**Choisissez "Reich" pour le plaisir en plein air!**

**Économisez jusqu'à 15%**

**Montrose**

**A. Bateaux assortis**  
Réaliste! Piles en sus. No 1-3188. Notre prix 5 79 \$ **4** 99 cts

**B. Tondeuse à gazon**  
Fait des bulles! 3 ans et plus. Notre prix 22 99 \$ **18** 99 cts

**Jouets "Grand" pour des journées entières de plaisir**

**Économisez jusqu'à 25%**

**A. Ens. Piscine 3 pces**  
Piscine, bouée, ballon. Notre prix 12 99 \$ **999** cts

**B. Ballon gonflable 20"**  
Vinyle. Notre prix 1 69 \$ **129** cts

**C. Cerf-volant Delta**  
Plastique. Notre prix 3 49 \$ **299** cts

**D. Camion à bascule**  
Robuste! Notre prix 2 69 \$ **199** cts

**E. Camion 4 x 4**  
"Bushwacker 45". Notre prix 11 99 \$ **999** cts

**F. Jeu de construction**  
Amusant. Notre prix 13 99 \$ **999** cts

**G. Coochy Coodle™ ass.**  
4 ans & plus. Notre prix 2 49 \$ **199** cts

**H. Peek-A-Boodles™ ass.**  
4 ans & plus. Notre prix 2 49 \$ **199** cts

**CARREFOUR DE L'ESTRIE**  
3100, boul. Portland, Sherbrooke  
Tél: 563-8880

**CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'À SAMEDI 11 JUILLET "NOTRE PRIX" INDIQUE NOTRE PRIX DE TOUTS LES JOURS. LIVRAISON SANS FRAIS AVEC ACHATS DE 100.00\$ OU PLUS.**

24583